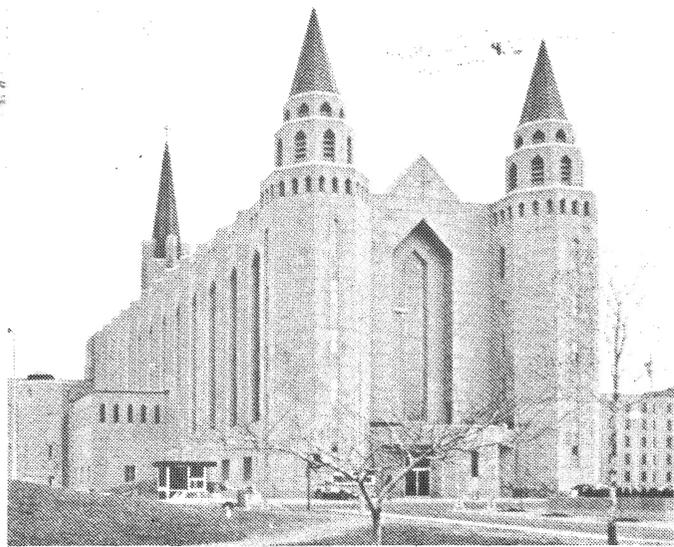


## Les Archives Nationales du Québec... soixante ans déjà !

**JEAN-PIERRE THERRIEN**, archiviste  
Archives Nationales du Québec, Rimouski

Les Archives nationales du Québec (A.N.Q.) fêtent cette année leur soixantième anniversaire d'existence. En effet, c'est en 1920 que le Secrétariat de la Province créait les "Archives de la province" avec, comme premier archiviste, monsieur Pierre-Georges Roy qui, pendant un peu plus de vingt ans, allait laisser la marque inaltérable d'un grand fondateur.



**LA MAISON DES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.**

Depuis lors, inlassablement et malgré des ressources humaines et matérielles souvent déficientes, les A.N.Q. s'efforcent de remplir du mieux possible leur double mandat qui consiste d'une part, à recueillir, conserver, classer, inventorier, restaurer et mettre en valeur tous les documents ayant trait à l'histoire du Québec et d'autre part, à susciter l'intérêt du public pour toutes ces richesses archivistiques.

Cette tâche est colossale si on considère que les A.N.Q. conservent actuellement près de 13 kilomètres de documents et qu'elles se préoccupent non seulement des archives officielles et gouvernementales, mais aussi de tous les documents que peuvent posséder les particuliers et les différents organismes. De plus, la notion d'archives s'est considérablement élar-

gie au cours des dernières années et elle englobe désormais tant les documents audio-visuels (films, disques, photographies, cassettes, cartes et plans) que les documents, dits spéciaux comme les médailles, les sceaux, les monnaies ou les armoiries. Fort heureusement cependant, les A.N.Q. sont de mieux en mieux équipées pour remplir leur rôle primordial de "mémoire des Québécois" et offrir à tous les chercheurs et amateurs d'histoire de meilleurs services. En fait, après soixante ans d'existence, les A.N.Q. apparaissent de plus en plus comme un sexagénaire animé d'une nouvelle jeunesse. D'ailleurs, les éléments les plus révélateurs, sinon les plus apparents, de cette seconde jeunesse, sont sans nul doute la toute récente et moderne "Maison des archives" à Québec et l'affirmation, sans cesse croissante, du jeune réseau des centres régionaux des A.N.Q.

### 1. La "Maison des archives"

Pierre-Georges Roy serait sans doute heureux et fier de voir aujourd'hui réalisé le vœu qu'il exprimait déjà dans son tout premier rapport en tant qu'archiviste de la province, alors qu'il demandait de "donner aux archives de la Nouvelle-France le temple qu'elles méritent". (2). Ce "temple", les A.N.Q. l'ont reçu en cadeau d'anniversaire cette année avec la "Maison des archives" au Pavillon Casault (anciennement le Grand Séminaire de Québec) sur le Campus de l'Université Laval.

Les A.N.Q. occupent en effet, depuis quelques mois, l'ancienne chapelle rénovée du Grand Séminaire. L'ensemble est imposant et mérite une visite détaillée. Soulignons simplement que les éléments significatifs de l'architecture intérieure (arcades, piliers et fenêtres) ayant été conservés, les A.N.Q. jouissent d'un environnement architectural impressionnant. (3) De plus l'édifice est des plus sécuritaires et possède un équipement ultramoderne.

En somme, les A.N.Q. se sont dotées d'un centre névralgique moderne et fonctionnel ce qui, il faut bien l'admettre, n'était pas un luxe.

Une autre mesure, moins spectaculaire peut-être mais tout aussi importante, sinon plus, s'est réalisée au cours de la dernière décennie, soit l'ouverture de centres régionaux d'archives partout au Québec.

### 2. La régionalisation des A.N.Q.

Amorcée en 1971 avec l'ouverture à Montréal du premier centre régional et, quatre ans plus tard, avec celui de Trois-Rivières, la politique de régionalisation des A.N.Q. s'accroît en 1978, avec l'ouverture des centres de Chicoutimi et de Hull. L'année suivante Sherbrooke, Rouyn et Rimouski se joignent au réseau et en octobre 1980, Sept-Îles vient compléter ce réseau provincial.

Dès lors, les A.N.Q. sont présentes dans toutes les régions du Québec et peuvent, grâce à cette armature, assurer de façon plus adéquate la réalisation de certains objectifs: assurer, dans la région où elles sont produites, la conservation et la mise en valeur des archives; récupérer certains fonds d'archives, qui autrement, seraient peut-être perdus; découvrir les propriétaires d'archives et établir avec eux des relations étroites; dresser un inventaire systématique de tous les fonds d'archives; encourager et assister techniquement les personnes ou organismes désireux de conserver des archives; sensibiliser la population en général à l'importance du patrimoine archivistique.

De plus, il est important de le souligner, les centres régionaux des A.N.Q. n'ont pas une vocation centralisatrice régionale mais constituent plutôt des bases d'opération, à partir desquelles les archivistes régionaux oeuvrent à la protection et à la mise en valeur du patrimoine archivistique et ce, en collaboration suivie avec les personnes et organismes du milieu.

C'est essentiellement cet esprit de collaboration et de respect envers les attentes des populations locales qui anime l'approche régionale des A.N.Q. D'ailleurs, un nouveau projet de loi est actuellement en préparation et vise à associer davantage un certain nombre d'organismes (sociétés d'histoire, musées, municipalités, universités, etc...) à la conservation et à la mise en valeur des archives. Un programme d'aide financière, en opération depuis quelques années déjà, s'inscrit aussi dans le même objectif de collaboration.

En fait, les A.N.Q. ne peuvent assumer seules la responsabilité du patrimoine archivistique. Là, comme ailleurs, cette responsabilité doit être partagée et assumée par le plus grand nombre. Cette situation sera possible le jour où on réalisera

“que le patrimoine national, avant d'être bois oeuvrés et pierres taillées, est d'abord documents d'archives, lequel évoque sans doute le passé au même titre que les monuments anciens, mais qu'en plus il l'explique et le vivifie”. (4)

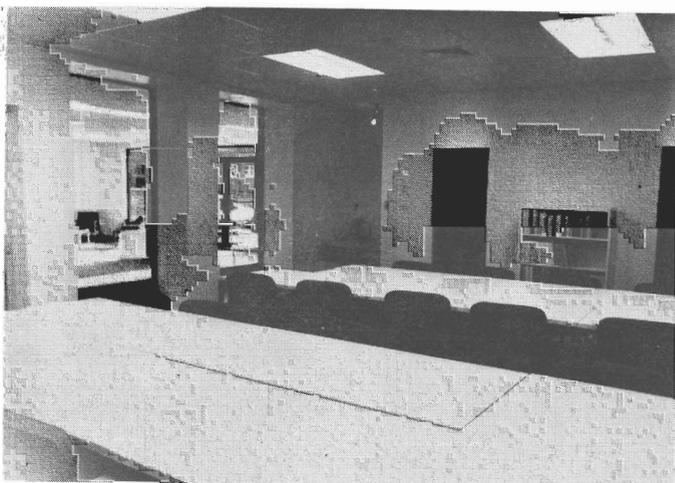
Susciter et maintenir une telle prise de conscience dans la “mémoire des Québécois” voilà peut-être l'objectif fondamental des A.N.Q.



**LE HALL DU BUREAU RÉGIONAL DE A.N.Q. À RIMOUSKI.**

#### RÉFÉRENCES

- (1) Cet article s'inspire pour l'ensemble de plusieurs documents (brochures, dépliants, rapports...) publiés par les A.N.Q. au cours des dernières années. Essentiellement, il s'agit de souligner ici le 60e anniversaire des A.N.Q. en présentant brièvement les deux événements peut-être les plus marquants des dernières années aux A.N.Q. soient l'ouverture de la “Maison des archives” et la régionalisation des services des A.N.Q. Un autre article devrait éventuellement présenter de façon plus spécifique le centre régional d'archives Bas St-Laurent/Gaspésie.
- (2) Roy, Pierre-Georges. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1920-1921. Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1921. p. VII.
- (3) Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La reconversion du Grand Séminaire de Québec. M.T.P.A., 1980, 8 p. Brochure explicative sur les travaux de transformation.
- (4) L'Allier, Jean-Paul. Pour l'évolution de la politique culturelle. Document de travail. Ministère des Affaires culturelles, Mai 1976, 258 p.



**LA SALLE DES CHERCHEURS DU BUREAU DES A.N.Q. À RIMOUSKI.**